

Colonne



2123

vertébrale

santé

Organe officiel Pro Chiropratique



Droits et obligations
Chiropratique et recherches
Nouvelles de ChiroSuisse

SISSEL®

DIE GESUNDHEITSMARKE AUS SCHWEDEN

LA MARQUE SANTÉ DE SUÈDE

Die Gesundheitsmarke aus Schweden mit qualitativ hochwertigen und innovativen Produkten für gesundes Schlafen, gesundes Sitzen, für das Training und die Entspannung danach. Mit über 30 Jahren Erfahrung steht SISSEL® für Produkte, die auf natürliche Art und Weise die Gesundheit und das Wohlbefinden des Menschen fördern. Die Qualität und Funktion stehen dabei immer im Fokus.

La marque santé de Suède avec des produits de qualité supérieure et innovants pour un sommeil sain, une assise saine, pour l'entraînement et la détente après l'entraînement. Avec plus de 30 ans d'expérience, SISSEL® est synonyme de produits qui favorisent de manière naturelle la santé et le bien-être de l'être humain. La qualité et la fonction sont toujours au centre de nos préoccupations.

Erholsam Schlafen

Un sommeil réparateur



Ergonomisch Sitzen

Une assise ergonomique



Gesundes Training

Des exercices sains



Wohlfühlende Entspannung

Des moments de détente



MEDIDOR.CH

Ihr Komplettanbieter für Therapie, Gesundheit und Bewegung | Votre fournisseur complet pour la thérapie, la santé et le mouvement
MEDIDOR AG | Hintermättlistrasse 3 | 5506 Mägenwil | Tel. (dt.) 044 739 88 88 | Tél. (fr.) 044 739 88 11 | mail@medidor.ch

Droits et obligations des patients	
Pratique professionnelle.....	4
<i>Rosmarie Borle</i>	
Foundation for chiropratic research	
Un pilier central pour la profession.....	6
<i>Longin Korner</i>	
L'assemblée des délégués 2023 à Lucerne	
Impressions en images.....	8
<i>Rosmarie Borle</i>	
Nouvelles de ChiroSuisse	10
Les études en Suisse romande	11
<i>Lana Strobel</i>	
Mystère	12
Organisation de patients	13
Nouvelles structures associatives dans le canton d'Argovie	
<i>Lilian Stübi-Karlen</i>	15
Varia	
Courrier du lectorat	16

Images: Adobe Stock und Rosmarie Borle (S. 8/9)
Photo de couverture: Bernina Express Adobe Stock

Chère lectrice, cher lecteur
Nous nous réjouissons de toute suggestion, information, critique ou réaction positive de votre part. N'hésitez pas à envoyer vos contributions à la rédactrice: rosmarie.borle@bluewin.ch ou Rosmarie Borle, Sonnenblickstrasse 9, 3063 Ittigen. Nous vous remercions de votre engagement pour votre revue.

Editorial



Cher lecteur, chère lectrice,

L'année dernière, des étudiants m'ont demandé quels étaient notre stratégie et nos objectifs et sur quelles données ils se basaient. Ma réponse a été la suivante:

Nous voulons maintenir les acquis déjà obtenus et aider à les développer. Il faut plus d'étudiants, plus de chiropraticiens et chiropraticiennes en Suisse pour couvrir les besoins de traitement. Il faut une information mutuelle permanente par tous les canaux possibles. Certains objectifs ont déjà été atteints, d'autres le sont en permanence et d'autres encore sont fixés et élargis en dialogue avec ChiroSuisse et aussi avec les patientes et les patients.

Pour atteindre ces objectifs de manière efficace, nous avons besoin d'un échange et d'un dialogue permanents avec toutes les parties prenantes nécessaires. C'est pourquoi l'un des principaux objectifs est de consolider et d'étendre le réseau en permanence. Pour actualiser en permanence ces données/bases, il faut, outre la perception pratique de chacun, d'autres études scientifiques confirmées qui démontrent encore et toujours l'efficacité de la chiropratique. Outre les bases scientifiques, les témoignages de réussite des patients issus de leurs nombreux traitements, leur enthousiasme personnel, leur attitude positive et leur volonté de recommander la même chose aux autres sont également très importants à nos yeux. Mais la sécurité des soins doit également être garantie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Rainer Lüscher
Président central de Pro Chiropratique Suisse

Droits et obligations des patient·e·s et des chiropraticiens

Rosmarie Borle En cas de douleurs, de maladie ou d'accident, nous sollicitons généralement l'aide d'un médecin, d'un dentiste ou d'une chiropraticienne. Le traitement scelle un contrat d'aide, lequel soumet les deux parties prenantes à des droits et à des obligations.

La personne médicale est tenue d'aider le consultant, de soigner ses maux ou de les atténuer en toute bonne foi. Le patient, quant à lui, doit répondre ouvertement et sincèrement à toutes les questions que lui pose le thérapeute afin d'obtenir une vue d'ensemble de la maladie. Pour poser un diagnostic, il faut connaître les antécédents, les symptômes et de nombreux détails. En outre, la suite ne peut être planifiée correctement que si le médecin ou la chiropraticienne ont obtenu toutes les informations nécessaires.

Avant la première consultation auprès de la chiropraticienne, la patiente ou le patient doit remplir le «Consentement éclairé écrit du·de la patient·e».

Celui-ci explique le travail de la chiropratique et rend attentif aux éventuels effets secondaires. «Les effets secondaires les plus courants sont des douleurs et des tensions localisées dans la zone traitée, qui disparaissent dans les 24–48 heures. Une fatigue, plus rarement des vertiges, des nausées et des bourdonnements d'oreilles peuvent survenir pendant une courte période. Des complications graves suite à la manipulation de la colonne cervicale (lésions du système nerveux et vasculaire) ont été documentées dans la littérature dans des cas isolés (environ 1× par 1–5 millions de traitements). Cependant, des études scientifiques plus récentes n'ont pas pu confirmer une relation de cause à effet directe. Chez les patients ayant une densité osseuse réduite (par exemple, ostéoporose), il existe un risque accru de fracture des côtes.

Par sa signature, le patient confirme avoir été informé du diagnostic, des objectifs, du déroulement du traitement, des effets attendus, des avantages et inconvénients éventuels et des risques possibles. Il atteste également qu'il a fait son choix sans pression, qu'il a été informé par le chiropraticien des facteurs de risques connus et qu'il approuve le traitement.

Comment les données sont-elles traitées?

La révision de la loi sur la protection des données a été adoptée le 25 septembre 2020 par les Chambres fédérales, et les ordonnances définitives ont été publiées en août 2022. ChiroSuisse a résumé les points essentiels dans un document à l'intention des chiropraticiennes et chiropraticiens. «L'objectif principal de la révision consiste à relever le niveau de protection des données au niveau de l'Union européenne (DSGVO/GDPR). Le droit suisse se différencie néanmoins fondamentalement du droit européen. En Suisse, le traitement des données personnelles ne nécessite ni autorisation ni base légale, contrairement à ce que réclame le DSGVO. Le traitement des données est en principe autorisé s'il ne porte pas atteinte à la personnalité des personnes concernées ou si l'atteinte peut être justifiée...»

La nouvelle loi sur la protection des données garantit une protection élevée des patientes et des patients. Les personnes médicales doivent toutefois assumer des charges plus importantes que par le passé. Dans le cadre de la sécurité des données, elles doivent en particulier garantir la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des données personnelles traitées. Une lacune dans ce domaine peut coûter cher. Une violation intentionnelle de cette obligation peut être sanctionnée par une amende allant jusqu'à CHF 250 000.–.

Pour que la sécurité des données soit garantie de manière appropriée, le responsable doit définir le besoin de protection des données personnelles ainsi que les mesures techniques et organisationnelles à prendre en fonction des risques.

Les risques doivent être évalués selon les critères suivants:

- Les causes de risques: il doit être possible de déterminer qui (p. ex. un responsable IT, un utilisateur, une concurrente) ou quels incidents (incendie, virus informatique) pourraient sous-tendre le risque.

- Les principaux dangers: ce critère permet d'identifier les menaces qui pourraient enfreindre la sécurité des données (données perdues, endommagées, modifiées, utilisées de façon impropre ou malhonnête, etc.).
- Les mesures prises pour atténuer les risques: les différentes mesures techniques organisationnelles qui peuvent être prises pour amoindrir les risques.
- Probabilité de violation de la sécurité des données malgré les mesures prises et gravité: les conséquences potentielles sur les personnes concernées doivent être communiquées si, par ex., quelqu'un
 - accède illégalement à des données (et les transmet);
 - modifie des données (les informations concernant la personne concernée sont faussées) ou
 - supprime des données (cela induit le risque de perdre des données indispensables; p. ex. la suppression de données dans le dossier du patient peut empêcher son traitement médical approprié).

Avoir des droits implique automatiquement des obligations. Quels sont les points principaux auxquels la patiente ou le patient doit veiller?

Ernst Kistler: présenter ses antécédents: les douleurs et les troubles qui l'affectent; les thérapies complètes/incomplètes suivies, de sa propre initiative ou non, selon des informations trouvées sur Internet ou des charlatans; suivre les prescriptions de la chiropraticienne ou du chiropraticien et des médecins, ne pas prendre de raccourci. La personne médicale est fiable. On ne devrait rien lui cacher, car elle connaît les faiblesses des individus.



Les renseignements et les informations des patientes et des patients demandés sur le formulaire d'inscription sont-ils juridiquement importants?

Si la personne médicale ne se perd pas dans des détails insignifiants en demandant p. ex. le nom de la cuisinière de la grand-mère, il convient de répondre à toutes les questions. Elle les pose en connaissance de cause. Les renseignements erronés, y compris les informations incomplètes, peuvent donner une image faussée de la réalité, qui peut aboutir à un mauvais diagnostic. Cela vous affecte en tant que patient-e. Ces constatations s'appliquent également au formulaire d'assurance à remplir: les faux renseignements peuvent se traduire par des retenues sur les prestations et des recours.

Si vous ne souhaitez plus mentionner des événements qui vous ont touché-e il y a une trentaine d'années comme un séjour en clinique psychiatrique ou une maladie vénérienne – ce que je comprends –, écrivez «aucun renseignement» plutôt que de laisser la case vide. La personne médicale a toujours la possibilité de creuser si le renseignement devait se révéler important.

A ce sujet, ChiroSuisse écrit à titre complémentaire: «Une sécurité absolue ne peut ni ne doit être exigée. Même si toutes les mesures appropriées ont été prises, il existe toujours un risque résiduel de violation de la sécurité. Cela ne peut pas être reproché au responsable.»

Comme dans tous les domaines de la vie, la sécurité absolue ne peut pas non plus être garantie dans les consultations médicales. La plupart des problèmes et des doutes peuvent être raisonnablement clarifiés par le dialogue. En cas d'incertitude, de crainte ou de trop grande sollicitation, il est préférable de poser deux fois la même question que pas du tout. L'entretien suivant avec le docteur Ernst Kistler, ancien président de Pro Chiropratique Suisse, avocat et notaire, porte sur la manière de mettre en œuvre les droits et les obligations dans la pratique.

Le «Consentement éclairé écrit du-de la patient-e» est importante. Qu'implique-t-il du point de vue juridique?

Lorsque vous donnez votre consentement, cela signifie que vous connaissez les risques. Un recours en cas de problème se révèle alors plus compliqué. Il est clair que votre consentement ne donne pas carte blanche à la personne médicale; elle reste tenue de respecter les obligations professionnelles.

La plupart des traitements se déroulent sans problème et donnent satisfaction. Dans le cas contraire, est-ce que la patiente ou le patient peut s'exprimer négativement en privé sur le traitement?

Lorsque l'avocat, la médecin, la chiropraticienne, le menuisier, le mécanicien, c'est-à-dire la ou le spécialiste est incompetent-e, vous pouvez le lui dire. Mais fondamentalement, il est préférable de vous exprimer de manière diplomatique. En aucun cas, vous pouvez lui dire qu'elle ou il n'a aucune valeur en tant que personne. Ce serait blessant et punissable.

Où est-ce qu'une patiente ou un patient peut se plaindre «correctement» d'un traitement lorsque le dialogue direct n'a donné aucun résultat?

Auprès de la commission éthique. Celle-ci compte des personnes intègres, qui aident directement les personnes concernées ou transmettent le cas plus loin.

Avez-vous un conseil sur la manière d'établir une relation agréable et fiable?

Comme pour chaque relation: exprimer ouvertement les points problématiques. Votre vis-à-vis ne peut pas toujours deviner comment vous allez. Faire croire à l'autre que tout va bien alors que ce n'est pas le cas ne rend service à personne. ■

Foundation for Chiropractic Research – partie 1/3

Longin Korner Pourquoi la création de cette fondation est-elle nécessaire? ChiroSuisse accorde autant de valeur à la recherche en chiropratique qu'à la formation professionnelle ou à d'autres thématiques importantes. Elle soutient ce domaine, car c'est un pilier central de la profession de chiropraticien en Suisse.

Grâce à la recherche, elle souhaite garantir des traitements chiropratiques de qualité, pour le bien-être de la patientèle. Il y a 20 ans, sous l'égide de son président de l'époque, Daniel Mühlemann, l'Association suisse des chiropraticiens (ASC) – devenue entretemps ChiroSuisse – a travaillé avec passion afin qu'une formation à la chiropratique de niveau universitaire voie le jour en Suisse. Ces efforts ont été récompensés puisque, depuis 2018, les étudiantes ont la possibilité de suivre un cursus de six ans en médecine chiropratique à la faculté de médecine de l'Université de Zurich.

Cette formation universitaire et la chaire correspondante ont posé les bases des futures activités de recherche dans le domaine. Depuis 2016, une équipe de recherche reconnue internationalement, composée de 17 scientifiques et dirigée par la professeure Petra Schweinhardt, mène d'importants projets de recherche fondamentale et clinique en médecine chiropratique à la Clinique universitaire de Balgrist, à Zurich. Par ailleurs, l'Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention de l'Université de Zurich (EBPI) est en train de constituer une équipe de recherche autour du Dr Cesar Hincapie, scientifique et chiropraticien venu du Canada.

Mais les projets de recherche scientifique et l'encouragement de la relève dans le cadre de doctorats de recherche (PhD) représentent un travail considérable et engendrent des coûts élevés. En général, les chercheurs sont responsables du financement des projets de recherche et de la formation d'un nombre suffisant de futurs membres de la profession. Lorsqu'il existe des entreprises solides financièrement, intéressées par les projets de recherche et aptes à en tirer profit, cela facilite la collecte de fonds. Malheureusement, c'est rarement le cas en médecine chiropratique, ce qui complique le financement des projets de recherche.

Par ce fait, de plus en plus de personnes se sont tournées vers le comité de ChiroSuisse dans l'espoir d'obtenir une aide financière ces dernières années. Hélas, une association professionnelle de la taille de ChiroSuisse ne possède pas les ressources financières suffisantes pour soutenir les projets de recherche. Son président actuel, le Dr Thomas Thurnherr, a donc proposé au comité de créer une fondation pour le soutien de la recherche et l'amélioration de la qualité en chiropratique. Cette idée a déjà été mise en pratique avec succès par les associations de chiropratique canadiennes, britanniques, norvégiennes, danoises, belges et néerlandaises.

La proposition du Dr Thurnherr a immédiatement été acceptée. A la demande du comité, les membres de ChiroSuisse ont voté sur la question lors de l'assemblée générale du 1er septembre 2022 et donné le feu vert à la création de la nouvelle fondation *Stiftung für chiropraktische Forschung*, officialisée le 13 janvier dernier. ChiroSuisse a fourni un capital de départ de 50 000 CHF.

Les membres du conseil de fondation – constitué d'au moins cinq personnes – sont élus par le comité de ChiroSuisse tous



Longin Korner exerce comme chiropraticien à temps partiel à Sursee. Il est responsable de la qualité au sein du comité de ChiroSuisse. Son entreprise Partner M offre des services de conseil et de gestion de projet dans le domaine de la santé.



les deux ans, conformément aux statuts de la fondation. Cela lui garantit une légitimité démocratique et une intégration dans la profession en Suisse. Les premiers membres du conseil de fondation sont: D^r Longin Korner (président), D^r Martin Wangler (vice-président), D^{re} Martine Randoll-Schmutz (trésorière), D^r Thomas Thurnherr, D^r Michael Vianin et D^r Lukas Mayr.

Les prochaines étapes consisteront à développer rapidement une vision et une stratégie, à définir des directives sur les marchés publics contraignantes et perceptibles depuis l'extérieur, ainsi qu'à convoquer un conseil scientifique composé d'expertes de renommée internationale. Il s'agira ensuite de mettre immédiatement en place la gestion opérationnelle de la fondation, y compris la collecte de fonds.

Vous trouverez d'autres informations dans le deuxième article de cette série consacrés à la nouvelle fondation, qui sera publié dans la prochaine édition. ■

Vous souhaitez faire un don à la fondation Stiftung für chiropraktische Forschung ou nous aider d'une autre façon?

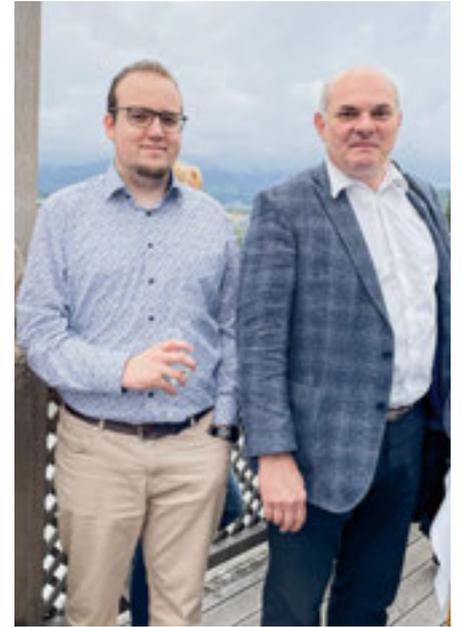
Veillez nous contacter:

Stiftung für chiropraktische Forschung,
D^r Longin Korner, président du conseil de fondation,
c/o ChiroSuisse, Sulgenauweg 38, 3007 Berne
Longin.Korner@hin.ch, 041 241 00 82



Impressions de l'assemblée des délégués du 13 mai 2023 à Lucerne

Le compte-rendu sera publié dans l'édition 3/23. Photos: Rosmarie Borle





Beatrice Wettstein

L'Association a une nouvelle présidente

La D^{re} Beatrice Wettstein (59 ans) a été élue présidente de l'Association lors de l'assemblée générale du 4 mai. Elle possède son propre cabinet de chiropratique depuis 1995 et a acquis une vaste expérience professionnelle et politique. «Je suis ravie de pouvoir représenter les intérêts des chiropraticiennes en tant que présidente. Je remercie l'assemblée générale de sa confiance. J'ai l'intention de continuer à établir notre profession et d'atteindre de nos objectifs, soit augmenter l'importance de la chiropratique dans le système de santé et créer un programme de formation en chiropratique en Suisse romande», a-t-elle déclaré lors de son élection.

Beatrice Wettstein a été membre du comité de l'Association suisse des chiropraticiens pendant 13 ans. Elle y était principalement responsable de la section consacrée à la formation. Elle a également été vice-présidente pendant trois ans. Elle a également été membre du comité de la Fondation académie, qui gère l'Académie suisse de chiropratique, et a travaillé à la formation postgrade en tant que membre de la MEBEKO.

La D^{re} Beatrice Wettstein succède ainsi au Dr Thomas Thurnherr, qui occupait ce rôle depuis mai 2019 et a fortement marqué ChiroSuisse le remercie de son grand engagement et lui souhaite tout de bon pour la suite. ■

Changements dans l'équipe de l'Académie suisse de chiropratique

L'Académie suisse de chiropratique connaît des changements. Dieter Steiner, 56 ans, prend son nouveau poste de directeur le 1er juin. Nous sommes ravis de pouvoir compter sur lui dans le domaine d'activité passionnant qu'est la formation postgrade et continue des chiropraticiens. Physiothérapeute de métier, il apporte sa vaste expérience dans les domaines de la gestion et de la formation. Il a été membre de la direction et directeur du service de réadaptation de Berner Rehasentrum AG et de l'hôpital général de la ville de Linz. Soulignons aussi son expérience dans l'élaboration du programme de master en physiothérapie musculo-squelettique au Centre de formation continue universitaire de Krems (Universität für Weiterbildung Krems), en Autriche.

Dieter Steiner reprend les fonctions de Fanny Theytaz. Elle dirigeait l'Académie depuis avril 2022 et a contribué de façon déterminante à la rédaction du matériel d'accréditation destiné au cursus de formation postgrade en chiropratique 2025. ChiroSuisse la remercie chaleureusement de son engagement et lui souhaite tout de bon pour l'avenir. ■



Dieter Steiner

Les études de médecine chiropratique en Suisse romande

Lana Strobel On reconnaît depuis un certain temps déjà la nécessité et l'urgence de créer une deuxième chaire en Suisse. Où en sommes-nous actuellement? ChiroSuisse entend-elle remédier à la pénurie en chiropratique?

Ce thème important a déjà été abordé dans l'édition 4/22, dans un article intitulé «Combien de chiropraticiennes et chiropraticiens faut-il en Suisse?». Nous poursuivons la réflexion dans le présent article. En Suisse, il n'y a pas assez de chiropraticiennes et chiropraticiens en activité. Selon l'enquête effectuée lors du congrès de perfectionnement 2022 de ChiroSuisse, la majorité des praticiennes et praticiens doivent actuellement refuser plusieurs patientes et patients par semaine. La pénurie qui s'annonce doit être prise au sérieux. Les raisons sont multiples. Sur les quelque 300 chiropraticiennes et chiropraticiens en activité en Suisse, un tiers prendront leur retraite au cours des dix prochaines années. Il faudrait qu'au moins autant de personnes formées entrent sur le marché du travail qu'il y a de spécialistes qui en sortent. Le nombre de places de formation en Suisse est toutefois limité. La médecine chiropratique peut être étudiée uniquement à l'Université de Zurich et l'enseignement se déroule à l'Hôpital universitaire de Balgrist. Les études de médecine chiropratique sont proposées en Suisse depuis 2008 et sont considérées parmi les meilleures à l'échelle internationale. Il faudrait toutefois nettement plus d'étudiant-e-s et de chiropraticien-ne-s pour couvrir le besoin.

La stratégie adoptée en mai 2020 par les membres lors de l'assemblée générale de ChiroSuisse stipule que «tout soit mis en œuvre pour établir un programme de formation chiropratique complet en Suisse romande». Depuis lors, nos efforts ciblent la création d'une chaire au CHUV à Lausanne. De nombreux entretiens ont été menés avec l'UniL et UNIGE d'une part, et l'OFS et le SEFRI d'autre part. Les réponses à nos préoccupations sont malheureusement restées négatives et le chemin vers une deuxième chaire en Suisse se révèle sinueux. ChiroSuisse s'est par conséquent décidée à agir sur le plan politique en engageant une lobbyiste. Cette approche a porté ses fruits. Après les premiers signes positifs émis par des politiciennes et politiciens dans les cantons de VD, GE, VS et un large soutien en faveur d'un postulat au Grand Conseil du canton de Vaud, il s'agit désormais de préparer les informations de base et de poursuivre le dialogue avec la politique et les autorités.

Parallèlement à la mise à disposition de données sur le besoin en chiropratique, la demande des étudiant-e-s et la situation de l'offre, il est particulièrement important de montrer qu'un nombre suffisant de membres sont disposés à s'engager en faveur d'une filière au CHUV et à former les personnes assistantes. ChiroSuisse est actuellement en tournée en Suisse romande avec Claude Supersaxo, le président de la fondation

Romandie, et Sabine Schläppi, CEO de ChiroSuisse, afin d'informer et de motiver les membres de ChiroSuisse. Nous sommes confiants qu'avec l'aide de ces derniers, nous atteindrons notre objectif de créer une deuxième chaire en Suisse. Nous sommes d'ailleurs reconnaissants pour tout soutien que nous recevrons dans ce sens. ■

Mutations



Changement d'adresse:

D^r Johanna Forrer
Familien-Chiropraktik Montalin
Bahnhofsstrasse 8
7000 Chur

Fermetures:

Praxis für Chiropraktik
D^r Daniel Weibel
Ottostrasse 4
7000 Chur

Mystère – où sont les dix différences?

Cathédrale La Seu, Palma, Mallorca



Solution à la dernière page. (Traitement de l'image: Luca Giustarini)



Pro Chiropraktik Schweiz PCS

www.pro-chiropraktik.ch
www.pro-chiropratique.ch
www.pro-chiropratica.ch

Zentralpräsident

Rainer Friedrich Lüscher, Buchserstrasse 61,
5000 Aarau
info@pro-chiropraktik.ch

Zentralsekretariat

Isabel Winkler, Tscharnerstrasse 22, 3052 Zollikofen
sekretariat@pro-chiropraktik.ch

Adressänderungen

Beatrice Rohrbach, Balmerstrasse 10, 3006 Bern
mutationen@pro-chiropraktik.ch



Pro Chiropraktik Aargau West

aargau-alf@pro-chiropraktik.ch

Chiro-Gymnastik

Rombach: ASS Fit & Well, Rainstrasse 2, Mittwoch, 8.30–9.20 Uhr, Barbara Willi, 062 844 32 38
Schnupperlektionen jederzeit möglich.
Auskunft: Claudia Iberg, 062 825 10 88

Auenstein: Turnhalle, Donnerstag, 16.00–17.00 Uhr, Barbara Willi, 062 844 32 38
Schnupperlektionen jederzeit möglich.

Auskunft: Claudia Iberg, 062 825 10 88

Rheinfelden: Reha-Klinik, Donnerstag, 17.45–18.45 Uhr, Susanne Cebulla, 061 641 31 31

Suhr: Kultur- und Kongresszentrum Bärenmatte, Turnhalleweg 1, 5034 Suhr, Montag, 18.15–19.05 Uhr, Esther Kilchherr, 078 876 98 62

Schnupperlektionen jederzeit möglich.
Auskunft: Claudia Iberg, 062 825 10 88

Günstiger für Mitglieder

15% Mitgliederrabatt auf alle Artikel von EMPFI med. AG, Fachgeschäft für Wohlfühl-, Entspannungs- und Lagerungskissen: 5105 Auenstein, 062 777 32 57, www.empfi.ch



Pro Chiropraktik Aargau Ost

aargau-bb@pro-chiropraktik.ch

Chiro-Gymnastik

Die Chiro-Gymnastik in Brugg wird bis auf weiteres nicht mehr durchgeführt.

Vergünstigung für Mitglieder

gutschlafen.ch AG bietet Ihnen individuelle Beratung für den guten Schlaf und schenkt allen Pro-Chiropraktik-Mitgliedern ein Kopfkissen beim Kauf von Matratze und Lattenrost. Weitere Informationen: gutschlafen.ch AG, Bruggerstrasse 7, 5103 Wildegg, info@gutschlafen.ch



Vereinigung Pro Chiropraktik - Region Basel

www.vereinprochiro.ch

Chiro-Gymnastik

Aesch BL: Sportcenter TAB, Industriestrasse 151, 10.15–11.05 Uhr, 11.15–12.05 Uhr

Basel: Gymnastikhalle Nonnenweg 64a:
Montag, 17.00–17.50 Uhr, 18.00–18.50 Uhr
Gymnastikraum, Rudolfstrasse 20:
Mittwoch, 16.00–16.50 Uhr, 17.00–17.50 Uhr.
Turnhalle 1, St. Alban-Schulhaus, Engelgasse 40:
Mittwoch, 20.00–20.50 Uhr

Liestal: Turnhalle Bifang, Lausen: Dienstag, 20.00–20.50 Uhr. Budokai, Rosenstrasse 21a:
Mittwoch, 8.00–8.50 Uhr, 9.00–9.50 Uhr;
Freitag, 9.00–9.50 Uhr, 10.00–10.50 Uhr,
17.30–18.20 Uhr

Preis pro Lektion: CHF 17.– für Mitglieder der Vereinigung Pro Chiropraktik Region Basel; CHF 19.– für Nichtmitglieder. Auskunft und Anmeldung: Bernadette Mayr, 079 274 90 79
vpc.sekretariat@gmail.com



Pro Chiropraktik Bern

info@prochirobern.ch
www.chiropraktikbern.ch

Chiro-Gymnastik

Bern: Schulhaus Breitfeld, Standstrasse 61, 3014 Bern

Biel: Turnhalle Peuplier, Aegertenstrasse, jeweils Dienstag, 20.00–21.00 Uhr
Leiterin: Gabriella Zurbriggen, 076 583 33 16 oder gabi@zurbriggen.tv

Probelektion und definitive Anmeldung bei der Kursleiterin. PCB-Mitglieder bezahlen den vergünstigten Tarif!

Vergünstigungen für unsere Mitglieder

Sie profitieren bei folgenden aufgeführten Anbietern von Preisreduktionen. Über die aktuellen Angebote für PCB-Mitglieder geben die Anbieter direkt oder über www.chiropraktikbern.ch Auskunft.

Neu: Pilates Biel

Pilates Biel/Bienne gewährt PCB-Mitgliedern 10% auf ein 10er-Abo «Pilates Matclass». Der Kurs «Be balanced» richtet sich speziell an Menschen mit Rücken- und anderen körperlichen Beschwerden.
www.pilates-biel.ch

Neu: Pilates Bern 2

PCB-Mitglieder trainieren mit 10% Rabatt auf das gesamte Angebot von Pilates-Gruppen- und Personal-Training. Probelektion 50% Rabatt. Ganzes Angebot und Lektionen für Menschen mit Rücken- und/oder Nackenschmerzen: www.pilates-bern.ch. Telefonische Beratung: 078 864 88 04.

Aquateam Bern: Wasserfitness-Kurse

Infos unter Tel. 031 990 10 00 oder www.aquateam.ch

Rückenzentrum, Rodtmattstrasse 90, Bern

Infos unter Tel. 031 331 44 88 oder www.rueckenzentrum.ch

Congrès, Tourisme et Sport SA, Zentralstrasse 60, 2502 Biel/Bienne

Infos unter Tel. 032 329 19 51 oder www.ctsbiel-bienne.ch

Jazzercise Center Thun

Strength Training – Montag und Donnerstag: 18.45 Uhr

Unser Ganzkörper-Krafttraining (45 Minuten oder 60 Minuten) trifft und stärkt unsere Muskulatur mit Squats, Curls, Liegestützen, Planks und vielen weiteren Bewegungsabläufen. Die Übungen werden mit Kurzhanteln, Therabändern oder mit dem eigenen Körpergewicht ausgeführt. Die einzelnen Einheiten sind zu Musik choreographiert und sorgen dafür, dass wir mit Spass und Freude in Bewegung bleiben. Unser Angebot:

- 2 Probetrainings
- CHF 20.00 Ermässigung auf das erste 10er-Abonnement (Preis: CHF 230.00)

Jazzercise Center Thun, Seestrasse 14, 3600 Thun, 033 336 67 02, jazzercise-thun@hispeed.ch, www.jazzercise.ch



Genfer Verein Pro Chiropraktik

geneve@pro-chiropratique.ch
www.prochiropratique.ch



Pro Chiropraktik Graubünden und St. Galler Oberland

pro-chiropraktik.graubuenden@chirosuisse.ch

Chiro-Gymnastik

Ilanz: Fitnesscenter Vitafit, Info: 081 925 23 43.
Ermässigung für Vereinsmitglieder!



Freiburgische Vereinigung Pro Chiropraktik

pro-chiropratique.fribourg@chirosuisse.ch
www.prochirofribourg.ch

Chirogym

Vous trouverez le programme détaillé et les personnes à contacter pour la chirogym sous: www.prochirofribourg.ch

Das detaillierte Programm und die Ansprechpersonen für die Lektionen Chirogym finden Sie unter: www.prochirofribourg.ch



Organisation de patients



Pro Chiropraktik Luzern
luzern@pro-chiropraktik.ch
www.pro-chiropraktik-luzern.ch

Aktuell bieten wir 35 verschiedene Kurse in Luzern, Kriens, Emmen und Willisau an. Profitieren auch Sie als Teilnehmer von unserem breiten Spektrum an Erfahrungen, von dynamischer Aktivität bis hin zur tiefen Entspannung. Die Lektionen sind frisch, lebendig, intensiv, motivierend und abwechslungsreich gestaltet. Bei entsprechender Zusatzversicherung können unsere Kurse von der Krankenkasse abgerechnet werden. Das ausführliche Angebot finden Sie auf unserer Website www.pro-chiropraktik-luzern.ch. Für Schnupperlektionen und weitere Auskünfte melden Sie sich bitte bei Esther Imfeld, Tel. 041 320 31 00, oder senden Sie uns eine Mail.



Pro Chiro NE-JU
pro-chiropratique.neuchatel@chirosuisse.ch
www.prochiropratique.ch

Cours de chiro-gymnastique

Neuchâtel: Collège primaire, Mail 13 – les lundis à 17h00 et 18h00

Renseignements: Fabio Da Cruz – 079 761 65 99

La Chaux-de-Fonds: Collège des Gentianes – les mardis à 17h

Renseignements: Izidor Bouzou – 076 226 26 38

Colombier: Centre des Loisirs, Sentier 1A – les jeudis à 18h00

Renseignements: Fabio Da Cruz – 079 761 65 99



Oberwalliser Vereinigung Pro Chiropraktik
pro-chiropraktik.oberwallis@chirosuisse.ch

Chiro Nordic Walking und Aqua Fit

Neu werden im Oberwallis Chiro-Nordic-Walking- und Chiro-Aqua-Fit-Kurse angeboten. Mitglieder des Oberwalliser Vereins Pro Chiropraktik profitieren von vergünstigten Kurskosten. Die Kurse werden von einem diplomierten Instruktor geleitet. Informationen: 027 923 22 03.



Schaffhauser Vereinigung Pro Chiropraktik
pro-chiropraktik.schaffhausen@chirosuisse.ch

Chiro-Gymnastik

Montag, 18.30 Uhr, Turnhalle Emmersberg, Schaffhausen, Heidi Scherer-Zubler, 052 624 71 02

Montag, 19.00 Uhr, St. Peter, Kirchgemeindesaal Schaffhausen, Ingrid Karsai, 052 533 18 35

Dienstag, 10.00 Uhr, Ballettsaal, Rheinstrasse 23 (neben der Schulzahnklinik), Schaffhausen, Heidi Scherer-Zubler, 052 624 71 02

Mittwoch, 14.00 Uhr, Bewegungsraum Cardinal, Schaffhausen, Ingrid Karsai, 052 533 18 35

Donnerstag, 18.30 Uhr, Turnhalle Gemeindegarten, Neuhausen, Heidi Scherer-Zubler, 052 624 71 02

Schnupperlektionen sind jederzeit möglich. Unsere Chiropraktoren empfehlen die Chiro-Gymnastik-Kurse und geben Ihnen gerne Auskunft.



Solothurner Vereinigung Pro Chiropraktik/Sektion Oberer Kantonsteil
pro-chiropraktik.solothurn-ok@chirosuisse.ch

Chiro-Gymnastik

Bettlach, Gymnastiksaal Werkhof

Donnerstag, 8.45–9.35 Uhr; Donnerstag, 10.00–10.50 Uhr; Info: Ursula Bigler, 032 645 12 54

Grenchen, Turnhalle Kastels

Donnerstag, 18.00–18.50 Uhr; Donnerstag, 19.00–19.50 Uhr; Info: Ursula Bigler, 032 645 12 54

Solothurn, Turnhalle Fegetz

Montag, 20.00–20.50 Uhr; Info: Daniela Kruppenacher, 032 681 03 73



Pro Chiropraktik-Verein SG/AR/AI
stgallen-appenzell@pro-chiropraktik.ch

Chirofit, Pilates und Faszientraining

Chirofit und Pilates machen beweglich und stark, geben Vertrauen und Sicherheit zurück. Persönlich individuell und professionell trainieren Sie Haltung, Kraft und Form.

Neu: Faszientraining und Bellicon-Trampolin 10% Ermässigung für Mitglieder des Pro Chiropraktik-Vereins.

Beratung und Auskunft: Eveline Kessler, Schreinerstrasse 7, 9000 St. Gallen, 078 671 90 40, www.fit.ch



Pro Chiropratica Ticino
pro-chiropratica.ticino@chirosuisse.ch
www.prochiropratica.ch

Chiro-Gym Corsi in Ticino

Corsi di ginnastica Ticino sopraceneri: Palestra Scuola comunale Muralto, ogni mercoledì dalle ore 19.00 alle 20.00. Monitore: sig. Rosa Ramelli 079 772 56 76, rosaramelli@hotmail.com.



Association vaudoise Pro Chiropratique
pro-chiropratique.vaud@chirosuisse.ch
www.prochiropratique.ch

Chiro-gymnastique

Les cours de gymnastique du dos sont donnés par des physiothérapeutes ou monitrices professionnelles reconnues par Qualitop.

Cours n° 1: Lundi 18h15, Collège de Béthusy, av. de Béthusy 7, Lausanne.

Cours n° 2: Lundi 19h, Collège de Béthusy, av. de Béthusy 7, Lausanne.

Cours n° 3: Jeudi 18h15, Ecole primaire de Montriond, av. Dapples 58, Lausanne.

Cours n° 4: Jeudi 19h, Ecole primaire de Montriond, av. Dapples 58, Lausanne.

Cours n° 5: Mercredi 18h30, rue des Prés-du-Lac 30 B, salle Saolim, 1400 Yverdon.

Chaque séance dure ¾ d'heure, une fois par semaine. Pour tous renseignements, s'adresser à: Association vaudoise Pro Chiropratique, pl. du tunnel 13, 1005 Lausanne, tél. 021 323 44 08 ou fax 021 323 44 09. Dr Lawrence Cornelius, président, tél. 021 801 71 35.



Zuger Vereinigung Pro Chiropraktik
pro-chiropraktik.zug@chirosuisse.ch
www.chirozug.ch

Der Stundenplan der Turnlektionen ist auf www.chirozug.ch aufgeschaltet.



Zürcher Verein Pro Chiropraktik
Präsidentin Ruth Gsell-Egli
ruth.gsell@zvpc.ch – www.zvpc.ch
www.chirosuisse.ch/de/medien/kontakte

Mitgliederbeiträge

Einzelmitglied: CHF 25.–, Ehepaare: CHF 50.–
Inbegriffen: 4 Hefte Rücken&Gesundheit und GV-Nachtesen



RICHTIG LIEGEN UND SCHLAFEN

Professionelle Liegeberatung IG RLS

Ihre Liege- und Schlaftherapeuten

Telefon 044 821 90 89

www.ig-rls.ch

Pour CHF 200.- par an (4 numéros), nous inscrivons votre entreprise dans ce registre. Pour plus d'informations, appelez le 031 300 63 87 ou envoyez un e-mail à inserate@staempfli.com (adresse e-mail supplémentaire, + CHF 100.-).

Nouvelles structures associatives dans le canton d'Argovie



La structure associative du canton d'Argovie a fait l'objet de quelques changements au début de l'année 2023. Au moment de la fondation de l'Association argovienne Pro Chiropratique (AVPC) il y a 70 ans, le canton aux multiples structures et aux diverses régions autonomes a été représenté par six sous-sections au sein de la structure associative d'alors et doté d'un comité cantonal conformément au droit associatif. Ce comité a constitué l'organe de direction des sections et faisait simultanément office de trait d'union avec l'Association Suisse Pro Chiropratique (ASPC).

Cette structure associative a été soutenue et financée par les sections. Son fonctionnement était opportun, avec une assemblée cantonale des délégués par année, qui a toujours été agrémentée d'intermèdes culturels intéressants. Malheureusement, le canton d'Argovie ne reste pas non plus épargné par les signes du temps avec le vieillissement et le recul des membres, mais aussi leur manque de disponibilité à s'engager dans un comité pour y assumer des tâches. La section Fricktal a dû être intégrée dans la section Aarau-Lenzbourg il y a longtemps. Quelques années auparavant, la section Wynental a été dissoute et aujourd'hui, les sections Freiamt-Seetal et Zofingue ne sont plus en mesure non plus de repourvoir les postes vacants

au sein du comité. Ce n'est donc pas de gaieté de cœur qu'il a été décidé de dissoudre le comité cantonal et de former deux nouvelles associations autonomes, qui sont directement rattachées à l'ASPC. De la section Baden-Brugg naît la nouvelle association Argovie EST (PCAO), qui reprend la section Freiamt-Seetal. La section Aarau-Lenzburg-Fricktal devient la nouvelle association Argovie OUEST (PCAW), qui reprend la section Zofingue.

Nous souhaitons beaucoup de réussite et plein succès aux nouvelles associations.

Je remercie les membres du comité cantonal et les membres des comités des sections de leur travail loyal et durable en faveur de l'association Pro Chiropratique. Nous remercions également les nombreux membres fidèles au sein des sections, qui ont accepté les nouvelles structures et, de par leur affiliation, restent disposés à s'engager en faveur de la chiropratique en tant que méthode thérapeutique avantageuse, efficace et efficace.

*Pour le comité de l'Association argovienne Pro Chiropratique AVPC
Lilian Stübi-Karli, présidente*

Impressum

Éditeurs

Pro Chiropratique Suisse

Parution trimestrielle

Abonnement: CHF 25.00 par an moyenne

(adhésion à PCS comprise)

Abonnement simple: CHF 20.00

Prix au numéro: CHF 5.00

Tirage

allemand: 22 000 / français: 6800 / ital.: 1300

Rédaction

Rosmarie Borle, journaliste RP, rosmarie.borle@bluewin.ch

Consultants professionnels

Franziska Buob, D^e en droit, Zurich, D^r Peter Braun, chiropraticien, Zurich, D^r Marco Vogelsang, chiropraticien, Zurich, Rainer Lüscher, Aarau, D^r Rebecca Duvanel, chiropraticienne, La Chaux-de-Fonds, D^r Yvonne Juvet, chiropraticienne, Buttes

Internet

www.pro-chiropraktik.ch

Changements d'adresse / abonnements

Veuillez annoncer les changements d'adresse par écrit. Beatrice Rohrbach, Balmerstrasse 10, 3006 Berne, mutationen@pro-chiropraktik.ch

Annonces

Stämpfli Fachmedien, Wölflistrasse 1, case postale, 3001 Berne, Tél. 031 300 63 70, inserate@staempfli.com

Réalisation / impression

Stämpfli Communication, www.staempfli.com

Masculin et féminin

Dans tous les textes de notre revue, les désignations de personnes se réfèrent indifféremment aux deux genres, même si les formes masculine et féminine ne sont pas systématiquement mentionnées pour des raisons de clarté de la langue.

Colonne vertébral & santé ISSN 1661-4321

imprimé en
suisse

Solution de l'énigme



Courrier du lectorat

En février 2022, je me suis réveillée fiévreuse, avec de fortes douleurs qui irradiaient depuis la colonne cervicale. Après un scanner et un IRM, on m'a diagnostiqué une chondrocalcinose (rédaction: cf. encadré). Elle a été traitée par des anti-inflammatoires (Voltaren). L'hôpital m'a recommandé de prendre rendez-vous le plus vite possible avec un rhumatologue. Lui aussi m'a prescrit des anti-inflammatoires, qui après une prise prolongée ont causé des effets secondaires désagréables. Mon médecin de famille m'a envoyée chez le chiropraticien, qui a constaté que les fortes douleurs de la colonne cervicale provenaient de ma mâchoire. Depuis ma deuxième séance chez le chiropraticien, je ne prends plus d'antidouleurs. Je peux de nouveau tourner la tête et conduire. Grâce à la chiropratique, j'ai pu éviter une opération et cesser des médicaments très dosés, qui engendraient des effets secondaires considérables. Je suis reconnaissante à mon chiropraticien, le D^r Claude Illi, de m'avoir aidée à retrouver une vie normale.

Meilleures salutations.
Bernadette Havlik-Bitzi, Plan-les-Ouates

La pseudogoutte

La pseudogoutte (ou chondrocalcinose) entraîne des symptômes articulaires similaires à ceux observés dans le cas de la goutte. Elle provoque des inflammations et des douleurs, et peut détruire une articulation. Les symptômes peuvent être aigus, se manifester par poussées ou devenir chroniques. La pseudogoutte est due à des dépôts de cristaux de pyrophosphate de calcium (CPP), qui entraînent la calcification des articulations. Elle a donc une cause très différente de la goutte proprement dite. Cette maladie touche principalement les personnes âgées: 6% des 60-70 ans et 30% des plus de 80 ans. Elle est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes: à partir de 60 ans, les femmes sont cinq fois plus nombreuses à en souffrir que les hommes. La pseudogoutte est un effet secondaire fréquent de l'arthrose liée à l'âge.



Devenez membre!